

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 66 (1927)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Les deux petits cochons  
**Autor:** Duplan, J.-L.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-220922>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

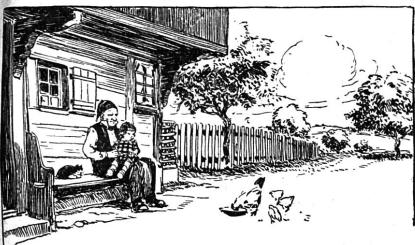
Pour les annonces s'adresser exclusivement à  
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

## ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



## AUTOS A VENDRE

L'AUTO est une superbe invention; on ne saurait presque plus s'en passer, pas plus que du téléphone. La téléphonie sans fil et les avions ont bien aussi pris rang dans notre vie moderne et perfectionnée, matériellement parlant, mais ils ne sont pas encore tout à fait dans les indispensables.

L'auto non plus, à la rigueur; on peut, quelqu'utile et agréable soit-elle, vivre heureux sans une auto. Nous connaissons bien des gens qui sont dans ce cas. Toutefois, affaire de facilité de déplacement, affaire de vanité, tous les jours plus nombreuses sont les personnes qui veulent avoir leur auto.

Incontestablement, il est très séduisant de pouvoir faire la nique au chemin de fer, même électrifié, aux tramway, aux attelages à chevaux, voire aux humbles piétons, qu'on éclabousse ou qu'on écrase.

Tout cela explique la faveur dont jouit actuellement l'auto et l'on comprend que toute personne qui en a le moyen ou croit l'avoir, ait son auto, son garage, peut-être même son chauffeur. Au nombre de ces propriétaires d'autos, beaucoup vous disent : « Oh ! voyez-vous, c'est admirable. On fait, pour ses affaires ou son seul plaisir, des kilomètres sans s'en apercevoir. Et puis, tous les jours, il y a de nouveaux perfectionnements ; ça roule maintenant sans heurts, sans bruit, sans secousses ; on y est comme dans son lit. Depuis que j'ai une auto, ma vie a changé du tout au tout et ma femme, mes enfants sont ravis : « Papa ! papa ! n'est-ce pas, dimanche, tu nous mèneras en auto ? » Pour rien au monde, je ne voudrais m'en défaire. Je ne saurais, du reste, plus m'en passer. »

D'autres, moins nombreux, il est vrai, vous font d'interminables lamentations : « Ah ! je me suis ce qui m'a pris quand j'ai acheté mon auto ! Mes amis, dans un sentiment peut-être intéressé, m'obsédaient de cette recommandation : « Achète donc une auto. Tu verras, quand tu en posséderas une, tu ne te pardonneras pas de n'avoir fait plus tôt cette acquisition ». J'ai cédé. J'ai acheté. Mais que d'ennuis, que de déceptions, que de tracas... J'ai failli, une fois, « écrabouiller » ma famille ; d'autrefois, écraser de paisibles et inoffensifs citoyens. Deux chiens ont passé sous mes pneus, un chat et trois poules ont eu le même sort. Plaintes portées par les propriétaires, indemnités ou amendes à payer. Et que de réparations à la machine, après ces aventures. Je ne parle pas des pannes ; j'en aurais pour un volume. J'en ai assez maintenant, je veux me débarrasser de cette maudite machine ! Je veux la vendre ! »

Et puis, il y a aussi les gens qui n'ont plus le moyen de s'accorder ce luxe.

Voilà pourquoi, à l'instigation du sergent de police Favre, qui avait remarqué combien, sur les places de stationnement, il y avait d'autos portant un écriteau : « A vendre » ; presqu'autant que de tableaux, dans les expositions, voilà pourquoi la Municipalité de Lausanne a eu l'heureuse idée d'instituer un marché aux automobiles. Il a lieu, le mercredi après-midi, sur la place de la Riponne, dans la Grenette, lorsqu'il pleut. Son succès paraît s'affirmer de semaine en semaine. Allez-y donc, c'est très intéressant et amusant. Vous n'êtes pas du tout obligé d'acheter une auto.

J. M.



## LO PU (COQ) ET LA DZENELHIE

AMAVANT bin cllião doù menistre, quand bin fasant'adi état de lão mourgâ l'on l'autro. Démorâvant dein duve tiure (cure) que l'étant vesene et lo premi affère que fasant ein àovreint lão pelion l'étai de sè betâ à la fenitra et de sè bailli lo bondzo ein sè deseint onna rebriqua :

— Va fêre on bi dzo po l'Eglise nationala ! que desâi monsû Josaphat, que l'étai menistre de l'Eglise libre.

— L'Eglise libre lo lâi cor dza mau ! que respondâi monsû Djedion, lo menistre de l'Eglise nationala.

Et devant de sè fourra ào lhi, sè baillivant, assebin la bouna né, du lão pâilo, avoué lão bouet à moutset que mettant po s'allâ reduire :

— N'allâ pas rêvâ aprî lo diabillio ! desâi monsû Josaphat.

— Ma fâi, cein porrâi bin arrevâ. Mâ, vo resimble portant pas ! rebriquâve monsû Djedion.

Rizant quemet dâi dzouveno ti lè doù de s'itre niézi dinse tout' à la bouna, et devant de lão z'eindroumi, prévânt l'on po l'autro.

L'avant ti lè doù, dè coûte lão tiura, onna dzelenhie avoué tsacon quaque dzelenhie et on pû. Po separa cllião duve dzelenhie, lâi avâi bin onn'adze, mâ l'étai plieinna de perte et cein arrevâve soveint que lâi dzelenhie sè melliâvant et que stausse de l'église libre sè trovâvant avoué clliâque de l'église nationala, ào bin lo contrôro. Adan, monsû Djedion d'êcheindâi. Fasâi « Prrrou ! » ein breinneint lè bré. Lè dzelenhie ào vesin volâvant per dessus l'adze, que met se l'avant zu dâo tserpin allûma avau la rîta.

— Allâ dein voulâra tsapalla ! que desâi monsû Djedion.

— Et vo, dein voulâra moti ! fasâi monsû Josaphat, ein brameint assebin : « Prrrou ! » po épouârî lâi dzelenhie à son vesin.

Cllião coup, lè doù menistre sè totsivant la man per dessu l'adze.

On iâdo, iena dâi dzelenhie de l'église libre, que sè crayâi que lâi avâi mè à pequottâ de la part delé de l'adze, sè lâi èta sauvaâfe. Grevattâve po trovâ dâi gran, justo ào momeint que monsû

Djedion l'arreve. M'einlèvâi se n'a pas pu la preindre pè le z'âle. Adan, po onna risa, ie preind on beliet. Dâi marque dessu : *Tu ne déroberas point !* et lo lâi liette ào cou avoué onna vilhie dzerrötâire à sa fenna et la reinvoûte dein son ottô, ein lâi deseint :

— Tè vu bailli, tsancero de larro d'Epé-siennie !

Monsû Josaphat l'a risu, et n'a rein repipâ po lo momeint. Mâ n'a pas ètâ grand temps sein sè reiveindzi.

Quaque dzo aprî, lo pû à l'église nationala, que l'avâi onna boun'amie permî lè dzelenhie à l'église libre, lâi voluit assebin châotâ l'adze po allâ frequeintâ. Monsû Josaphat que sè veillive, l'impougnâ mon pû, lâi alliettâ su lo cotson on beliet, et lo reinvoûne en lâi deseint :

— Tè vu bailli, tsancero de paillâ de Colossien ! Su lo beliet l'avâi marquâ :

*Tu ne commettras point adultère !*

Marc à Louis.

Va bien. — Le jour de la foire, trois étrangers entrent dans un petit restaurant pour dîner. Une gentille sommelière les sert. Après le potage, un des étrangers l'interroge :

— Vous nous faites manger de la soupe aux fèves... Mais, chez nous, les fèves, on les donne à manger aux cochons...

Alors, la jeune fille, d'un air malicieux :

— Oh !... chez nous aussi...

## LES DEUX PETITS COCHONS

— Il faut vous asseoir, Sami, dit, pour la dixième fois Mme Diserens.

— Merci, merci, je ne veux pas m'arrêter, dit pour la dixième fois Sami, qui, depuis soixante minutes, tenait le loquet de la porte, et ne voulait ni s'aseoir, ni s'en aller.

Avec M. Diserens, il avait parlé du bétail, des engrâis, des semences, des réparations à l'auberge communale, de la politique locale, des impôts... Il semblait bien que ce fut tout, lorsque M. Diserens reprit :

— Si c'était jour, j'irais te montrer les petits cochons que j'ai achetés l'autre jour, il y a longtemps que je n'avais pas acheté des cochons qui me plaisent autant.

Du coup, Mme Diserens se trouva mêlée à la conversation pour louer ses petits cochons d'une si bonne race, si propres et de si bel appétit.

— Vous les avez achetés à la foire ? demanda Sami.

— Non, ma foi non, je les ai acheté de Jules.

— Ah ! dit Sami dont l'air soudain grave décontenâça les époux qui le regardèrent d'un air interrogateur, car Sami était grand connaisseur en cochons.

— Oui, continua ce dernier, je trouve que Jules leur donne trop vite du maïs... vous direz ce que vous voudrez, ça ne fait pas de bons élèves, les petits cochons, c'est comme les petits enfants, il leur faut surtout du lait.

— Oh, quant à ça... dit M. Diserens en se gratifiant l'occiput d'un air inquiet, c'est en règle.

— Si les vôtres vont bien pour le moment, tant mieux, mais rappelez-vous qu'il faut se méfier des petits cochons nourris au maïs.

Cela dit, Sami, se décida enfin à peser sur le loquet et à sortir jusque dans le corridor où, pendant vingt minutes encore, il entretint M. Di-

serens de gros et de petits cochons, de laies et de portées.

— Ça m'ennuie ce qu'il a dit à propos de la portée à Jules, dit M. Diserens en rentrant.

— Eh bien oui, si on avait su...

— Si seulement on avait vu Sami avant, on aurait su à quoi s'en tenir.

Pensifs et mécontents, les époux allèrent se coucher, et au matin, avant même de faire le déjeuner, Mme Diserens s'en fut vers ses petits cochons. Elle les contempla avec une inquiète sollicitude. Comme les autres jours, ils étaient vifs et avaient l'air affamé, mais il lui sembla cependant qu'ils étaient moins allongés qu'elle n'avait cru, et que leurs soies étaient rudes. Elle le dit à son mari qui, en effet, l'avait déjà remarqué.

— C'est ennuyeux ça, ajouta-t-il, on se fie à un type et voilà que ses cochons sont nourris au maïs... est-ce qu'ils avaient mangé ce matin ?

— Oui, bien léché, mais il m'a semblé que la femelle ne venait pas aussi vite à l'auge que l'autre.

— Il faudrait peut-être leur donner de la poudre Mayor.

Les petits cochons, cependant, manifestaient la ferme volonté de manger beaucoup. Dès qu'ils entendaient le pas de Mme Diserens, ils l'appelaient d'une voix suraiguë qui dénotait une bonne constitution. Tous ce qu'elle leur offrait, ils l'acceptaient sans faire compliments, au contraire, ils donnaient toujours à entendre qu'ils n'avaient pas eu leur ration complète. Un jour, M. Diserens trouva sa femme en train de les regarder d'un air dubitatif.

— Quand même, dit-elle, je crois qu'ils prospèrent un peu, ne trouves-tu pas ?

M. Diserens s'arrête, et en silence, contempla longuement les cochons.

— Oui, dit-il enfin, il semble bien... mais rappelle-toi de ce que je te dis: pour avoir des beaux cochons cette année, il n'y a rien à espérer, des bêtes élevées au maïs ne peuvent rien donner de bon, Sami l'a bien dit.

Mme Diserens soupira. C'était pourtant bien ennuyeux de se donner tant de peine pour la gloire.

Pourtant leur passé, et les soupes au maïs qu'ils avaient avalées dans leur tendre enfance ne semblaient pas nuire au développement normal et prévu des petits cochons. Leurs estomacs étaient à l'abri de tout reproche, et, quand le repas n'était pas prêt à l'heure, ils se mettaient dans de redoutables colères et poussaient du grognement contre la porte en profitant d'éclatantes injures. Mais Mme Diserens s'étant résignée à les considérer comme de pauvres avortons incapables de produire autre chose que des jambons dérisoires et des lards à faire pitié, elle avait cessé de s'intéresser à eux, ce qui fait qu'elle ne s'apercevait pas qu'ils gonflaient comme des baudruches. Mais un jour, une voisine qui passait par là au moment du repas s'extasia avec des exclamations.

— Nom de ma vie comme ces cochons ont prospéré depuis la dernière fois que je les ai vus ! ils sont magnifiques, ces cochons !

— Vous trouvez ? dit Mme Diserens avec mélancolie, c'est des cochons qui ont été élevés au maïs, je n'ai pas tant bon espoir dessus.

Elle se sentit pourtant ébranlée dans sa conviction, et à midi parla à son mari de l'opinion de la voisine. Il haussa les épaules.

— Crois-moi, lui dit-il, ne te fais pas des idées pour ces cochons, c'est des crouies bêtes, et ils seront toujours des crouies bêtes... D'ailleurs, Auguste qui en a eu de la même portée, m'a dit que les siens sont tout à fait misérables.

Les jours, les semaines, les mois passèrent. A force de manger aux heures et de dormir entre les repas, les cochons devinrent gros, gras, dodus, ventripotents, à tel point qu'ils avaient mille peines à se lever pour aller à l'auge et qu'il fallut envisager la perspective de les convertir en saucisses.

Mme Diserens acheta des boyaux, des épices, quinze kilos de sel, et, au jour dit, le boucher vint avec son aide.

— Nom de sort, dit-il après avoir donné un coup d'œil à l'intérieur du boîton, tu te figures que rien qu'à nous trois on va sortir des gaillards pareils ?... Tu es fou !

— Tu les trouves gros ? dit M. Diserens étonné, ils ne peuvent pas être bien formidables, c'est des cochons qui ont été élevés au maïs.

— Eh bien, un peu qu'ils sont gros... Il y a ce-lui-là qui pèse au moins quatre cent-trente, tu verras si je me trompe... Va vite dire à Jules et à Auguste qu'ils viennent nous donner un coup de main.

Les cochons tués, il se trouva qu'ils étaient énormes. Le couteau ne traversait pas les lards, les jambons étaient fabuleux. Tout le jour, Mme Diserens dut courir au magasin pour acheter des boyaux, des épices, du sel et des toupaines.

— Quand même, dit M. Diserens le soir, si ces cochons n'avaient pas été élevés au maïs, quelles bêtes ça aurait donné. J.-L. Duplan.

**La Patrie Suisse.** — C'est avec quarante-cinq belles gravures, dont douze portraits que nous arrivé le numéro 876 (23 février) de la « Patrie Suisse ». C'est tout d'abord un grand, original et très beau portrait du Dr César Roux, puis ceux de MM. William Martin, Paul Wernle, professeur, Emile Meystre et Edouard Meystre, les nouveaux président et directeur de la Compagnie générale de Navigation sur le Léman, et de plusieurs disparus : Paul Studer, Louis Wuarin, R.-A. Roechlin, H. Hollemoeger, Ed. Orelli.

Des vues de Bâle (cathédrale), de Genève (Port-Noir et Cologny), de Morat (ville et lac), de Montreux, de Si-Ursanne, de Fribourg (nouvelle gare), de Zurich (future gare postale), de l'Oldenhorn, des Diablettes, du Solalex, du Rautispitz (Glaris) y font la part du paysage.

L'actualité y est représentée par une vue de l'avion du premier-lieutenant Albrecht, écrasé sur la glace du lac de St-Moritz et par le concours hippique de Gstaad. Des chroniques illustrées y sont consacrées aux lettres, à la musique, à l'alpinisme, à la science, aux sports.

Aucune revue suisse n'offre une telle richesse d'articles et d'illustrations. R. S.

## LE PROGRÈS

**R**ACIEUSE comtesse, n'est-ce pas, vous nous autorisez à compter sur votre participation au bal de charité en faveur des Arméniens éternellement persécutés ? Osons-nous peut-être nous en prévaloir, ce serait une réclame très efficace ? Et vous savez, mais que cela soit dit dans le creux de l'oreille, on y dansera, dans toute sa « pureté », le Charleston, cette danse des négresses lubriques.

— Aimable baronne, vous me flattez. Puisque ma présence peut être utile à votre bonne œuvre, disposez de ma personne comme il vous convient. Du reste, vous savez bien que je me fais un devoir d'assister à tous ces bals de charité, ce sont les seules occasions où mes principes très stricts m'autorisent à danser !

Un tiers édifié se permet de faire à voix éteinte les réflexions suivantes :

— Ah oui, l'éternelle regaine, la fin justifie et purifie les moyens ! Du temps de Néron l'Abominable, on se riait de ceux qui trépassaient dans l'arène sous les crocs des bêtes féroces et en ce siècle éclairé on va danser et s'amuser en faveur de ceux qui meurent persécutés. On progresse, C'est évident, mais le progrès est phénoménalément lent.

Aimé Schabziger.

## L'INTERPELLATION DE JEAN-PIERRE

**E** Conseil communal de Pouilly le Château était réuni au grand complet dans la salle de la maison de ville pour discuter des affaires communales. Pendant de nombreuses années les gens heureux de ce paisible village n'avaient pas connu les impôts et, au contraire, avaient reçu des répartitions.

L'augmentation du régent et de la régente, l'achat de sources et leur amenée sur le territoire de la commune, la transformation de l'Hôtel-de-Ville et l'acquisition d'une pompe à incendie à moteur, avaient petit à petit, rongé le capital communal et on en était arrivé au point d'envisager l'application de mesures radicales pour remédier à cet état de choses.

Au village, on n'était pas content. Chacun dévinait qu'il faudrait bientôt, comme ailleurs, sortir son portemonnaie pour payer des impôts. Qu'avait-on besoin d'augmenter pareillement le régent et la régente, n'étaient-ils pas assez payés pour ce qu'ils faisaient, des gens qui étaient presque toujours en vacances, et puis, mon Dieu, les gamins n'en sauraient pas plus pour tout ça !

Et l'achat des sources qui avaient coûté les yeux de la tête ! Avant, on avait deux bonnes fontaines et des puits et personne n'avait jamais soif.

Et, l'Hôtel-de-Ville qu'on avait tout repeint à neuf, et, cette pompe à incendie à moteur, si vous plait, monsieur t'y possible, avant, on pompa à bras, c'était beaucoup plus simple et l'eau venait quand même, et puis, pour un étrouie incendié de temps en temps, et patati et patata !...

Ces messieurs de la Municipalité n'avaient pas été sans recevoir des mauvais compléments. M. le syndic redoutait d'aborder la question devant le Conseil et retardait ce moment.

En ce soir d'assemblée, l'ordre du jour étant épousé, le syndic se disposait à clôturer la séance lorsque Jean, le charçon, qui avait une langue du diable, demanda la parole et interpella la Municipalité en ces termes :

— J'aimerais bien savoir si ces messieurs de la Municipalité ont pris des mesures pour remettre à flot les finances communales qui, ce que nous pouvons savoir, sont sérieusement en baisse ?

Le syndic répondit que la chose avait fait l'objet de longues discussions au sein de la Municipalité et qu'à la prochaine séance on en discutera !

Jean-Pierre. — Rien du tout, nous voulons savoir ce qui en est de suite !

Des voix. — Parfaitement !

Un conseiller conservateur. — De la discussion jaillit la lumière et m'est avis que ces messieurs de la Municipalité en ont bien besoin !

Un radical à tout crant. — On a beau être municipal, on peut se tromper ! etc., etc.

Devant cette levée de boucliers, le président fit voter l'entrée en matière, ce qui fut admis à la quasi unanimité du Conseil, moins les membres de la Municipalité, bien entendu, puis donna la parole à qui voulait bien la prendre.

Francis du moulin qui passait pour un pêcheur entama la discussion.

— Pour ce qui est de ceci, j'estime pour ce que me concerne, que la Municipalité aurait dû surveiller ça de plus près... afin que... oùé !

(Une voix. — Ça ne veut rien dire !)

— Ça veut dire que si on s'en était tenu à ce qui avait été décidé au préalable... enfin je ne comprends et j'espère que vous me comprenez, nous n'en serions pas là !

Le syndic. — Vous avez l'air de nous suspecter ?

Francis. — Je n'irai pas jusque-là, mais vous pensez bien, syndic, qu'il faut, n'est-ce pas, vis-à-vis de la population, enfin, oùé !

Le syndic, lui coupant la parole. — Vous n'avez jamais la peine que nous avons eue pour mener tout ça à bien !

(Une voix. — A mal !)

Le boursier, en donnant un coup de poing sur son pupitre. — Taisez-vous !

Une autre voix. — On est ici pour discuter et non discuter, tonnerre, je voudrais bien voir !

Le président agitant un toupenet qu'il n'utilisait que dans les grandes occasions.

— Du calme, messieurs, du calme, ou nous n'arriverons à rien du tout !

Lignu Octave, cordonnier, considéré pour communiste par la majorité du Conseil :

— Pour moi, il n'y a qu'un seul remède à ce mal. Il faut créer des impôts, imposer ceux qui peuvent payer et il y en a assez au village !

Quelques bravos à l'extrême gauche, brouha au centre et protestations indignées à la droite.

Le conservateur se levant furieux :

— Des impôts ! C'est facile à dire quand on sait d'avance qu'on n'en payera point !

Lignu. — On sait fort bien que noir com-